

Commune de St Jean d'Arves

Réunion du Conseil Municipal
Séance du 19 septembre 2017

Présents : Tous les conseillers en exercice.

Absents : Madame VITALE Julie.
Monsieur BALMAIN Jean-Paul.
Monsieur SOL Sébastien.
Monsieur CHARPIN Frédéric.
Monsieur DURAND Jean-François.

- Approuve l'avenant N°1 d'Electra Savoies pour les travaux d'enfouissement des réseaux secs, remplacement du réseau d'eau potable, création d'un réseau d'eaux usées et création d'un réseau d'eaux pluviales, hameaux de la Vilette, des Mazets, de la Charrière et des Méries (Lot B câblage). Pour un montant de 15 631,80 €.

- Décide de surseoir au devis de 3DI pour le panneau d'accueil de la commune.

- Décide de ne pas acheter les biens de Monsieur Vial Robert.

- Décide de mettre à disposition l'église pour les Petits Chanteurs de Saint André de Colmar mais la commune ne versera pas de cachet.

- Modification de l'installation d'un relais mobile orange au Villard, installation d'antenne 4G.

- Décide de vendre une partie de la parcelle C 1316 pour 1 a 62 ca pour 5 € du m² soit 810 € à la Société Arvan Préfam.

- Décide d'autoriser White Forest à utiliser la piste pour exercer son activité de chiens de traîneaux pour la saison 2017-2018.

- Décide de choisir l'entreprise de l'Atelier 2 pour faire une expertise bilan du PLU pour un montant de 3 420 € TTC.

- Décide de demander un échelonnement à Madame Besson pour les créances irrécouvrables.

Questions diverses :

- Un état des lieux des 4 appartements à la Tour sera fait dans l'automne.

- Est d'accord pour que Monsieur Sibué David récupère les arbres sur la parcelle A 3422.

- Lecture de la lettre de Madame Ubelmann concernant les horaires du bus qui sont trop tôt les lundis et jeudis matin pour les collégiens et les lycéens. En effet les enfants attendent une demi-heure devant les établissements.

- Lecture du courrier de Monsieur et Madame Schlatter.

- Approuve le devis de 17 322,72 € de la société 3BTP pour le réseau d'éclairage de la Chal.